

SAUVEZ DES VIES
**RESTEZ
CHEZ VOUS**

MAI 2020

Cambrin

Au fil des mois ...

Nous vivons actuellement une crise sanitaire hors du commun dans un contexte impensable où tout ce qui se décide est au conditionnel.

En cette période totalement inédite où nous nous mobilisons tous pour préserver la santé de nos familles, nous espérons que vos proches et vous-même vous portez bien.

C'est dans ce contexte inquiétant que le conseil d'école exceptionnel du lundi 4 mai, en présence de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élève, du délégué départemental de l'éducation nationale et de la municipalité, a décidé de la non réouverture de l'école ce lundi 11 Mai.

Considérant l'avis premier rendu par le conseil scientifique qui préconisait une réouverture à la rentrée en septembre, considérant le résultat des sondages effectués par le biais des enseignants auprès des parents d'élèves qui se traduit très majoritairement par un refus de faire réintégrer l'école à leurs enfants, considérant les troubles sanitaires générés par la pandémie, le manque de masques et l'incapacité de faire respecter à des enfants les gestes barrières préconisés, considérant également le risque pénal mais surtout moral en cas de manquement, j'ai donc, comme tous les maires des 13 communes du SIVOM de l'Artois, pris un arrêté pour le maintien de la fermeture de l'école jusqu'au 1er juin inclus.

Ce sursis de 11 jours non scolarisés devrait nous permettre d'adapter à notre site scolaire le protocole sanitaire instauré par l'éducation nationale, que je vous invite à consulter sur notre site.

Nous espérons ainsi pouvoir de nouveau accueillir tout ou partie des enfants dès le 2 Juin en fonction de nos possibilités et de l'état sanitaire de notre pays.

Bien à vous

Votre Maire

Philippe Drumez



Edito



Reprise partielle de la collecte des déchets verts
Passage à Cambrin le Lundi 11 Mai 2020.
Ceux-ci seront collectés entre 5h et 22h, les usagers sont invités à les sortir la veille de la collecte.
Important : Le volume total des déchets ne doit pas dépasser 1m³

la Mairie sera de nouveau ouverte au public à partir du 11 Mai, pour toutes demandes vous pouvez toujours nous contacter par Mail

à l'adresse suivante : mairiecambryn@wanadoo.fr

L'accès aux salles communales reste interdit jusqu'à nouvel ordre



Don solidaire

Mr Vincent DANIEL, a offert un PC portable dont il n'avait pas l'utilité au jeune Louis, Cambrinois, élève en 6è au collège d'Auchy Les Mines. Une belle initiative bien utile pour les cours à distance en cette période de confinement !

Banque alimentaire

Malgré le contexte actuel, la distribution des colis pour les bénéficiaires du CCAS a été maintenue ce mardi 14 Avril, avec un complément le jeudi 16 Avril pour les produits frais, fruits et légumes et les produits laitiers.

En ces temps de crise, la municipalité a décidé de doubler la fréquence de distribution, soit 2 colis par mois, un nouveau rendez-vous, sous forme de drive a donc été organisé ce mardi 28 Avril.



Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services



Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services

Confection de visières

Le mois dernier nous avons mis en avant l'initiative de 3 Cambrinoises pour la confection de masques en tissus à destination de notre personnel soignant, initiative qui d'ailleurs est encore active.

Cette fois-ci nous tenons à remercier un Cambrinois qui a entrepris de réaliser des visières à l'aide d'une imprimante 3D.

A ce jour 360 visières ont donc été distribuées aux différents corps de santé ainsi qu'au personnel communal. Félicitation pour cette belle action !



Du muguet à l'Ehpad

Des brins de muguet ont été offert par la municipalité aux résidents et au personnel soignant de l'Ehpad de Cambrin. Afin de respecter les consignes sanitaires ce don a été fait 48h avant de les offrir pour éviter toute contamination.

Un don de produits de soin pour les peaux sensibles a également été effectué pour le personnel soignant par une Cambrinoise, merci pour ce beau geste !



Débroussaillage



Les nouveaux élus, pas encore installés, mais déjà au boulot ! Merci à Cédric et Remy qui ont débroussaillé le terrain situé entre la rue des Potentilles et le stade ce Mardi 21 Avril après-midi. Nous remercions également les initiatives des Cambrinois notamment sur les secteurs de la résidence des colombes, résidence du bois et rue du Marais



Un masque pour tous



La commune a sollicité un artisan local afin de réaliser pour chaque habitant de la commune un masque en tissu lavable, que vous recevrez en même temps que ce fil du mois.

De même une initiative de la région Hauts-de-France, portée par Xavier Bertrand, a été présentée aux Maires afin de les associer dans l'achat et la distribution de Masques pour la population de notre région. La commune de Cambrin a bien entendu répondu présent. La CABBALR se joint également à cette initiative pour vous offrir un masque. Ces 2 autres masques vous seront donc remis par vos élus dès réception..



Reprise des services



La Mairie ouvrira de nouveau ses portes au public à partir du Lundi 11 Mai. Vous pouvez toujours nous contacter par mail à l'adresse suivante : mairiecambin@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.21.63.26.63

La Bibliothèque rouvrira ses porte le Mercredi 13 Mai. Celle-ci sera ouverte tous les mercredi de 15h à 17h et le samedi matin de 10h à 12h..



Lors du conseil d'école exceptionnel du Lundi 4 Mai, en présence de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élève, du délégué départemental de l'éducation nationale, et de la municipalité, Il a été décidé la non réouverture de l'école le lundi 11 Mai. Un protocole difficilement applicable et une volonté de sécurité sanitaire pour les enfants et le personnel encadrant ont motivé cette décision.

Inscription rentrée scolaire 2020/2021



Votre enfant est en âge de faire sa rentrée scolaire en septembre Vous pouvez dès maintenant nous transmettre les documents ci-après par mail à l'adresse suivante : mairiecambryn@wanadoo.fr :

- Copie du livret de famille
- Copie du carnet de vaccination
- Justificatif de domicile

En fonction de l'évolution de la situation, de nouvelles instructions vous seront communiquées en temps utile, pour prendre contact avec Mme Tournoy directrice de l'école.

Cimetière / Marais



Un arrêté a été pris dès le lundi 21 Avril par la municipalité afin de permettre à nouveau l'accès au cimetière de 10h à 18h jusqu'au dimanche 10 Mai.

Dès ce Lundi 11 Mai celui-ci sera à nouveau ouvert aux horaires habituels.

L'accès au Marais, malgré la situation et la fermeture de tous les sites aux alentours a été maintenu ouvert le plus longtemps possible, cependant, suite à un contrôle des services de police par drone, nous avons dû appliquer le décret et en interdire l'accès jusqu'à nouvel ordre

Le gouvernement a décrété l'interdiction de toutes les commémorations locales de la victoire du 8 Mai 1945 en raison de la situation sanitaire.

L'association des Maires de France donc a invité chaque Maire, en compagnie d'un porte-drapeau, à déposer seul, le 8 Mai, une gerbe du souvenir au pied du monument aux morts de la commune, sans rassemblement ni autre manifestation publique.

Un hommage a donc été rendu par Mr le Maire à Cambrin ce Vendredi 8 Mai



Nuisances sonores / Feux de végétaux



Nuisances sonores :

Arrêté municipal du 23 Juillet 2003

Pour les travaux réalisés par des particuliers, merci de respecter les horaires ci-dessous :

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables
- De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

